

COMITÉ RÉGIONAL SUR LES SERVICES PHARMACEUTIQUES (CRSP)

Procès-verbal de l'assemblée générale du Comité régional sur les services pharmaceutiques tenue le 17 septembre 2018 à Rimouski et par visioconférence.

Membres présents :

M. Mathieu Boucher-Simard
M^{me} Amélie Boudreau
M^{me} Fleur-Ange Denis
M^{me} Marie-Josée Papillon
M^{me} Cynthia Paradis
M. François Paradis
M^{me} Isabelle Malo
M^{me} Nathalie Chenel

Secrétaire :

M^{me} Chantal Descoteaux

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant respecté, M^{me} Cynthia Paradis, présidente, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 5.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté. Il est décidé d'ajouter :

- **9.1 Loi 41 – cibles thérapeutiques**
- **9.2 BCM à Rivière-du-Loup**
- **9.3 Sortie d'hôpital tardive**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation et suivi du procès-verbal du 12 octobre 2016;
4. Mot de la présidente-directrice générale du CISSS du Bas-Saint-Laurent;
5. Objectifs du CRSP et enjeux en lien avec les mandats du CRSP;
6. Bilan des activités du CRSP 2016-2018;
7. Communications du CRSP;
8. Projet pilote sur la signature numérique;
9. Questions diverses :
 - 9.1 Loi 41 – cibles thérapeutiques;
 - 9.2 BCM à Rivière-du-Loup;
 - 9.3 Sortie d'hôpital tardive.
10. Clôture de la séance.

L'ordre du jour modifié est proposé par M. James Hill et adopté à l'unanimité.

3. Approbation et suivi du procès-verbal du 12 octobre 2016

Sur proposition de M^{me} Kareen Deschênes, appuyée par M^{me} Ann Turbide, le procès-verbal du 12 octobre 2016 est approuvé tel quel.

Suivi du procès-verbal du 4 avril 2018

Il est demandé de faire parvenir de nouveau aux pharmaciens communautaires le *Formulaire de médicaments* du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Celui-ci leur sera donc acheminé par courriel suite à sa prochaine mise à jour.

4. Mot de la présidente-directrice générale du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Madame Isabelle Malo s'adresse aux membres présents du CRSP. Elle souligne les grands changements que le CISSS a subi au cours des dernières années. Elle mentionne les enjeux organisationnels en lien avec le vieillissement de la population qui continuera à s'accroître dans les prochaines années. Elle insiste sur l'importance de la collaboration entre les différents partenaires tels que les pharmaciens communautaires, le milieu municipal et le CISSS.

Le rôle du pharmacien communautaire sera appelé à poursuivre son évolution, notamment en ce qui a trait à l'intensification des soins à domicile. M^{me} Malo soutient que la communication entre les pharmaciens communautaires et ceux en établissement est primordiale afin d'assurer les meilleurs soins possibles au patient. Elle termine en précisant que le CRSP se veut un lieu de rapprochement entre ces derniers où les enjeux des pharmaciens de tous les milieux peuvent être accueillis.

5. Objectifs du CRSP et enjeux en lien avec les mandats du CRSP

Madame Cynthia Paradis explique le rôle du CRSP et cite les responsabilités qui lui sont dévolues par la Loi. Elle demande aux membres de s'exprimer sur les enjeux qui touchent les pharmaciens au Bas-Saint-Laurent. Voici les éléments nommés :

- Pénurie de main d'œuvre;
- Unifier les forces des pharmaciens communautaires et d'établissements;
- Enjeu de communication pour savoir ce que le pharmacien communautaire ou en établissement a pu faire en consultation (conseils, enseignement, etc.);
- Être porteurs de pratiques novatrices;
- Tables locales de pharmaciens à restaurer;
- Guide de la parfaite sortie d'hôpital;
- Communications par courriel et Info-CRSP;
- ATIVAD : Impliquer les ressources en pharmacies communautaires;
- Ordonnances collectives à réviser;
- Sous-comité du CRSP par projets ouverts à tous les pharmaciens du Bas-Saint-Laurent;
- Rôle du pharmacien communautaire lors des soins à domicile à redéfinir;
- Intensification des soins à domicile et soins intensifs à domicile.

6. Bilan des activités du CRSP 2016-2018

Madame Cynthia Paradis résume les principales activités du CRSP qui ont eu lieu depuis la dernière assemblée générale. Le CRSP s'est rencontré 8 fois en 2 ans et a notamment travaillé sur les actions suivantes :

- Présentation de la Loi 41 au DRMG;
- Révision et abrogation d'ordonnances collectives;
- Désignation de représentant pour siéger au conseil d'administration du CISSS;
- Organisation de 3 formations éducatives pour les pharmaciens du Bas-Saint-Laurent;
- Communications diverses aux pharmaciens du territoire.

7. Communications du CRSP

Madame Cynthia Paradis informe les membres que le CRSP évaluera dans la prochaine année la pertinence d'envoyer par courriel un Info-CRSP aux pharmaciens du Bas-Saint-Laurent. Ce feuillet permettrait d'informer les membres des sujets abordés et des travaux réalisés par le CRSP après ses rencontres. Les participants semblent favorables à cette proposition.

De plus, il est demandé aux pharmaciens présents d'encourager leurs collègues à écrire au CRSP via courriel pour recevoir les communications. Voici l'adresse courriel spécifique au CRSP :

crsp.dsp.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

8. Projet pilote sur la signature numérique

Madame Amélie Boudreau présente les grandes lignes du projet déployé à Rivière-du-Loup. Elle précise que la signature numérique est légale seulement lorsque le pharmacien va chercher l'ordonnance dans le DSQ. La communication du Collège des médecins du Québec (CMQ) à ce sujet sera acheminée par courriel aux membres du CRSP.

Madame Boudreau invite les pharmaciens qui vivent des problématiques en lien avec les prescriptions signées numériquement à écrire au CRSP qui lui transmettra les enjeux vécus dans la région.

9. Questions diverses

9.1 Cibles thérapeutiques – Loi 41

Une situation est rapportée à l'effet que certains pharmaciens auraient fait des ajustements de médication suivant une cible thérapeutique ajustements de médication suivant une cible thérapeutique sans toutefois faire la prescription d'analyse de laboratoire pour suivre l'évolution du patient.

Les membres s'entendent sur le fait qu'il est de la responsabilité du pharmacien qui ajuste le dosage de la molécule de faire le suivi des paramètres associés. Il est proposé que le CRSP prenne officiellement position à ce sujet et en informe les médecins du Bas-Saint-Laurent.

9.2 BCM à Rivière-du-Loup

Une situation problématique est rapportée par rapport à l'absence de BCM de départ à l'hôpital de Rivière-du-Loup. Il est mentionné qu'il est difficile de savoir les substitutions automatiques faites lors de l'hospitalisation des patients.

Les pharmaciens d'établissement qui utilisent cet outil à Rimouski et La Mitis soutiennent que cet outil est très apprécié et permet d'éviter des risques d'erreur. L'implantation des BCM de départ se poursuivra dans les installations du Bas-Saint-Laurent au cours de la prochaine année.

9.3 Sortie d'hôpital tardive

Une augmentation des sorties tardives d'hospitalisation est rapportée par les pharmaciens communautaires. Ils aimeraient sensibiliser les médecins qui hospitalisent et le personnel infirmier à transmettre plus tôt dans la journée les ordonnances à préparer afin de permettre aux pharmaciens de donner le service durant les heures d'ouvertures de la pharmacie.

Le CRSP soumettra cette préoccupation à la Direction des soins infirmiers (DSI) et au Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à l'unanimité à 19 h 30, que la séance soit levée.

La présidente,

Cynthia Paradis